

FERME, PUIS ÉTABLISSEMENT DE BIENFAISANCE, ÉCOLE PRIMAIRE DE FILLES, ACTUELLEMENT MAISON

Bourgogne-Franche-Comté, Haute-Saône
Faverney
3 rue Bossuet

Dossier IA70000620 réalisé en 2012 revu en 2013

Auteur(s) : Liliane Hamelin, Carole Josso



Historique

Le 10 juillet 1783, des lettres patentes signées du roi autorisent l'établissement d'une maison de charité à Faverney. Dans ces lettres patentes, le curé de Faverney, Millerot, précise "qu'une personne lui abandonne une maison située dans ce bourg laquelle servirait à recevoir les malades et à loger les personnes qui seraient destinées à les soigner". Il est spécifié que la maison - en fait une ferme - sera administrée "par le curé de Faverney et quatre principaux habitants de la ville pour la gestion des biens et des revenus". Le bâtiment a été donné par Anne Claude et Marguerite Mirlin, par acte reçu devant le notaire Gavaille le 18 avril 1784. Le registre de la maison de la Charité mentionne, à la date du 8 novembre 1826, des travaux qui ne semblent pas avoir modifié sa physionomie.

Vingt-cinq ans plus tard, dans un courrier adressé au maire de Faverney le 13 octobre 1852, le préfet accepte son projet d'acquérir le bâtiment abritant le bureau de bienfaisance et de vendre celui de l'école (situé au 5 rue Buffon). Il est précisé "que la maison à acquérir, réparation comprise, coûtera de 6 à 7 000 frs et la maison à vendre produira de 2 à 2 500 frs. La différence sera absorbée par la vente de coupes extraordinaires de bois", ce qui permettra à la commune d'assurer la possession d'un édifice dont elle a besoin pour le service des classes. L'architecte Félix Grandmougin est chargé d'effectuer les travaux pour le transformer en école primaire de filles, avec logement des institutrices. Dans son devis explicatif, il donne une description de l'aménagement intérieur de l'ancienne ferme : "un logement composé de quatre pièces, deux au rez-de-chaussée et deux à l'étage, une grange au bout de laquelle est la cage d'escalier et une vaste écurie qui occupe toute la profondeur du bâtiment". La transformation en établissement de bienfaisance ne semble pas avoir apporté de profondes modifications. En revanche, le projet d'école nécessite quelques aménagements détaillés par Grandmougin. Si le logement est conservé dans son état actuel, "la cuisine, qui [...] est placée dans la première pièce en entrant, sera reportée sur la cour, attendu qu'étant au nord, elle sera à une exposition plus convenable, de même que la salle à manger, qui alors se trouvera éclairée par deux croisées l'une au levant et l'autre au midi." L'escalier sera établi dans le centre "de manière à en rendre la distribution commode et dégagée. La salle d'école serait prise dans la place occupée par l'écurie [appellation locale pour désigner l'étable à vaches] et la grange, et sera séparée du logement et rendue indépendante par un corridor qui se prolongera sur toute la longueur du bâtiment." L'entrée "qui [...] a lieu par la cuisine, sera supprimée et s'effectuera par le corridor qui servira de dégagement pour le logement et la salle d'école. En avant de la porte d'entrée, on établira ultérieurement un trottoir élevé de un mètre au-dessus de la chaussée de la rue, et d'une largeur de un mètre cinquante centimètres, c'est à dire jusqu'à l'alignement. Ce trottoir aura pour but de rendre la façade principale du bâtiment hors d'atteinte des voitures et du bétail et de mettre à l'abri de tout danger les enfants qui fréquentent l'école [...] La salle d'école projetée aura une longueur de 14 m 25 sur une largeur de 5 m 90, ce qui produira une surface de 84 m² 07 qui permettra de recevoir 112 enfants, c'est à dire 12 de plus que le nombre aujourd'hui. Cette salle sera éclairée et aérée par quatre grandes croisées à impostes mobiles, et offrira un cube d'air de 294 m³ 24 ou trois m³ par enfants, quantité présente par les règlements hygiéniques." Quant aux lieux d'aisance, ils seront établis au fond de la cour. Dans son devis instructif, Grandmougin décrit très précisément chaque phase des transformations à apporter : la façade antérieure, par exemple, sera percée d'une porte et de deux fenêtres ainsi que la façade postérieure sur cour ; ces ouvertures éclaireront la salle de classe. Le bâtiment sert actuellement d'habitation. Son propriétaire a modifié la partie droite de la façade : il a remplacé les deux fenêtres du rez-de-chaussée (qui éclairaient la salle de classe) par une porte de grange et fait percer deux fenêtres à l'étage.

Période(s) principale(s) : 18^e siècle

Description

L'ancienne ferme est bâtie en moellons de calcaire enduits et couverte d'un toit à longs pans, pignons couverts et tuiles mécaniques (remplaçant les tuiles plates de l'époque de l'école). Elle comporte un sous-sol, un étage carré et un étage de comble, desservis par un escalier dans-oeuvre. La porte de grange en arc plein cintre est récente.

Éléments descriptifs

Murs : calcaire, moellon, enduit

Toit : tuile mécanique

Étages : sous-sol, 1 étage carré, étage de comble

Escaliers : escalier dans-oeuvre

Sources documentaires

Bibliographie

- Hamelin, Liliane ; Josso, Carole ; Boissard, Patrick ; Déforet, Thomas. Faverney : petite cité comtoise de caractère, 2013

Hamelin, Liliane ; Josso, Carole ; Boissard, Patrick ; Déforet, Thomas. Faverney : petite cité comtoise de caractère. - Lyon : Lieux Dits, 2013. 88 p. : ill. (Parcours du patrimoine ; 384).

Lieu de conservation : Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire et Patrimoine, Besançon- Cote du document : R.US. 5118

Informations complémentaires

Thématiques : petites cités comtoises de caractère

Aire d'étude et canton : Port-sur-Saône

Dénomination : ferme, établissement de bienfaisance, école primaire

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade antérieure.

70, Faverney, 3 rue Bossuet

N° de l'illustration : 20137000129NUC4A

Date : 2013

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de trois quarts.

70, Faverney, 3 rue Bossuet

N° de l'illustration : 20137000116NUC4A

Date : 2013

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine